

Programme des Prix canadiens d'excellence en conservation

Chaque année, des milliers de Canadiennes et de Canadiens manifestent leur engagement envers la conservation des espèces sauvages en posant des gestes concrets. Il peut s'agir de bénévoles, de professionnels ou de particuliers tout simplement soucieux de la qualité de vie au Canada. Leurs initiatives contribuent à la protection du patrimoine naturel de notre pays afin que les générations futures puissent en jouir et en profiter.

La Fédération canadienne de la faune a lancé le programme des Prix canadiens d'excellence en conservation en 1978, pour rendre hommage à des personnes et à des organismes qui méritent d'être honorés pour leurs réalisations dans le secteur de la conservation des espèces sauvages.

La FCF est au nombre des plus importants organismes de conservation de la flore et de la faune au Canada, comptant plus de 300 000 membres et sympathisants.

Nous vous invitons à participer à notre programme en proposant la candidature

Prix Roland-Michener

Le Prix Roland-Michener a été créé en 1978 par la Fédération canadienne de la faune en hommage à l'ancien gouverneur général du Canada, le très honorable Roland Michener, remarquable amateur de plein air et ancien président d'honneur de la FCF.

Admissibilité

Toute personne qui a fait preuve d'un engagement exceptionnel à la cause de la conservation par le biais d'activités efficaces et responsables destinées à promouvoir, à améliorer et à intensifier la conservation des ressources naturelles du Canada est admissible à ce prix d'excellence.

Prix Roderick-Haig-Brown

En reconnaissance de son rôle dans la création d'une voix forte nationale pour l'utilisation récréative des ressources halieutiques du Canada, la Fédération canadienne de la faune a créé le Prix Roderick-Haig-Brown en 1985. Ce prix rend hommage à l'un des remarquables amateurs de plein air et chroniqueurs dans ce domaine au Canada.

Admissibilité

Toute personne qui a apporté une contribution importante à la cause de la pêche sportive ou de la conservation, du développement et de la pratique judicieuse de la pêche récréative au Canada est admissible à ce prix d'excellence.

Prix des anciens présidents décerné à un membre d'une assemblée législative

Le Prix des anciens présidents décerné à un membre d'une assemblée législative a été créé en 1988 par les anciens présidents de la Fédération canadienne de la faune. Ce prix est remis chaque année à un membre d'une assemblée législative en reconnaissance de son importante contribution à la conservation des espèces sauvages au Canada.

Programme des Prix canadiens d'excellence en conservation

d'une personne qui mérite un ce des prix prestigieux.

Toutes les mises en candidature pour les Prix canadiens d'excellence en conservation sont évaluées attentivement par le Comité des prix. Les prix sont présentés chaque année au cours de l'Assemblée annuelle de la FCF.

Admissibilité

Toute personne qui est membre d'une assemblée législative provinciale, territoriale ou fédérale et qui a fait une importante contribution à la conservation des espèces sauvages au Canada est admissible à ce prix d'excellence

Prix commémoratif Doug-Clarke

La Fédération a créé le Prix commémoratif Doug-Clarke en 1982, à la mémoire de Dr. C.H.D. « Doug » Clarke. Dr. Clarke a consacré sa carrière à la philosophie, à la science et à l'art de la gestion des espèces sauvages à la grandeur de la planète. Au moment de son décès en 1981, il était membre du conseil d'administration de la FCF.

Ce prix est accordé à un affilié de la Fédération canadienne de la faune, ou à l'un de ses clubs ou de ses membres, qui s'est distingué au cours de l'année par la réalisation d'un projet remarquable de conservation des espèces sauvages.

Admissibilité

Tout projet de conservation qui a été réalisé au cours de l'année précédente par un affilié de la Fédération canadienne de la faune, ses clubs ou ses membres, est admissible à ce prix d'excellence. Pour être admissible, le projet doit être présenté par un affilié. Les détails du projet doivent inclure une description concise de l'objectif et des activités du projet, de l'ampleur de la participation des personnes, des coûts et de la durée du projet, des résultats obtenus, ainsi qu'un sommaire des avantages du projet pour les espèces sauvages.

Prix Stan-Hodgkiss de l'amateur de plein air canadien de l'année

Chaque année, depuis 1975, le Prix de l'amateur de plein air canadien de l'année a été présenté à une personne qui s'est distinguée dans le secteur de la conservation de la nature. Un nouveau nom a été donné à ce prix en hommage à Stan Hodgkiss, président-fondateur de la FCF.

Programme des Prix canadiens d'excellence en conservation

Admissibilité

Tout amateur de plein air canadien qui a fait preuve d'un engagement concret envers la conservation de la nature au Canada est admissible à ce prix d'excellence. Tous les formulaires de mise en candidature doivent inclure un sommaire complet des activités de plein air et de conservation du candidat, y compris ses affiliations avec des organismes et des sociétés philanthropiques, sa participation aux affaires civiques et à des groupes de jeunes, etc., ainsi que des notes biographiques.

Prix jeunesse Wade Luzny pour la conservation

Le Prix jeunesse Wade Luzny pour la conservation rend hommage à des groupes de jeunes, ou à des groupes de jeunes et leur chef, ayant entrepris des projets ou des activités fauniques, d'habitats et de conservation.

Admissibilité

Tout groupe de jeunes canadiens, ou groupe de jeunes et leur chef, ayant participé à des projets ou des activités de conservation des espèces sauvages, au cours de l'année précédente. Les formulaires de mise en candidature doivent inclure un sommaire du projet ou de l'activité, y compris des renseignements sur le groupe, ses membres et son chef.

Prix de mentorat des jeunes

Ce prix honore un individu ou un groupe qui crée, présente ou encourage des programmes relatifs à la conservation, à l'habitat ou à la faune destinés aux jeunes du Canada.

Admissibilité

Tout individu ou groupe qui a apporté une contribution importante à la création ou à la présentation de programmes dédiés à la jeunesse et portant sur l'introduction de la conservation, de l'habitat ou de la faune.

Programme des Prix canadiens d'excellence en conservation

Prix Robert Bateman

Dans le cadre de la célébration de son cinquantenaire, la FCF a institué le « Prix Robert Bateman » pour rendre hommage à une personne ou à un groupe qui aide à mieux faire connaître et aimer la faune et les milieux naturels du Canada par des moyens d'expression artistique.

Admissibilité

Toute personne ou tout groupe qui aide à mieux faire connaître la conservation par des moyens d'expression artistique peut être candidat à ce prix. Par expression artistique, on entend notamment la peinture, la sculpture, la photographie, la narration, la chanson ou la chorégraphie.

Prix Éducation-Nature

Le Prix Éducation-Nature a été établi en 2015 et le premier prix a été décerné en 2016. Ce prix vise à souligner le travail exceptionnel d'un animateur ou d'un moniteur dans le cadre du programme Éducation-Nature.

Admissibilité

Les animateurs ou les moniteurs qui utilisent le programme éducatif de la FCF pour offrir aux jeunes de nouvelles expériences significatives portant sur la faune et sur l'éthique de conservation.

Programme des Prix canadiens d'excellence en conservation

Formulaire de mise en candidature

Date _____

Je,

Nom

Titre

Organisme

Adresse

Adresse

Signature

Propose la candidature de

Nom de la personne ou de l'organisme mis en candidature

Adresse

Adresse

Téléphone

Pour le prix d'excellence suivant (cocher un seul prix) :

- • Prix Roland-Michener
- • Prix Roderick-Haig-Brown
- • Prix commémoratif Doug-Clark
- • Prix des anciens présidents décerné à un membre d'une assemblée législative
- • Prix Stan-Hodgkiss de l'amateur de plein air canadien de l'année
- • Prix jeunesse Wade Luzny pour la conservation
- • Prix de mentorat des jeunes
- • Prix Robert Bateman
- • Prix Éducation-nature

Programme des Prix canadiens d'excellence en conservation

Veillez soumettre un sommaire dactylographié (limite de 10 pages) des réalisations et des contributions du candidat ou de la candidate à la cause de la conservation. Veillez inclure tout renseignement pertinent – a liations et adhésions à des organismes, appartenance à des conseils et comités, réalisations antérieures, prix d'excellence, distinctions ou mentions académiques, publications et articles, coupures de presse, photographies, etc., pour appuyer votre mise en candidature.

Notez bien que la décision du Comité des prix sera fondée sur votre sommaire, alors assurez-vous qu'il contienne le plus de renseignements possible au sujet du candidat ou de la candidate.

Utilisez un formulaire distinct pour chaque mise en candidature et pour chaque prix d'excellence.

Si vous soumettez la candidature d'un projet, présentez un résumé des objectifs, des activités liées au projet, de l'ampleur de la participation des personnes, des résultats obtenus et des

Si vous soumettez la candidature d'une personne,

veuillez indiquer si la contribution de cette personne titre de à la conservation de la nature était principalement à professionnel des ressources naturelles ou à titre de simple citoyen. Indiquez également le nombre d'années consacrées par cette personne à la conservation de la nature.

- • Professionnel des ressources naturelles
- • Simple citoyen
- • Éducateur

Nombre d'années _____

Si vous soumettez la candidature d'un projet,
veuillez fournir les renseignements suivants :

Titre du projet _____

L'année au cours de laquelle ce projet a débuté

et l'année de parachèvement du projet

(Les projets non terminés de sont pas admissibles)

Coût total du projet : _____ \$

Nom, titre, adresse et numéro de téléphone du commanditaire ou de la personne directement associée à ce projet :

Programme des Prix canadiens d'excellence en conservation

avantages du projet pour les espèces sauvages. Vous pouvez inclure des coupures de presse, des photographies, des diapositives, des vidéos, des articles de revues, etc., pour appuyer votre mise en candidature.

Les mises en candidature **NE SERONT PAS** prises en considération si elles ne sont pas accompagnées de renseignements suffisants.

Les mises en candidature reçues **APRÈS** la date limite indiquée ne seront prises en considération que l'année suivante.

Retournez votre formulaire de mise en candidature dûment rempli et votre sommaire à :

Fédération canadienne de la faune
350, prom. Michael Cowpland
Kanata (Ontario)
K2M 2W1

Tél. : (613) 599-9594 Téléc. : (613)
599-4428 Courriel : prix@cwf-fcf.org